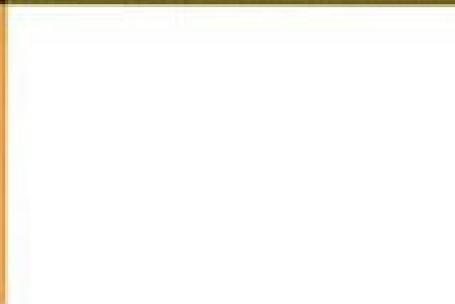
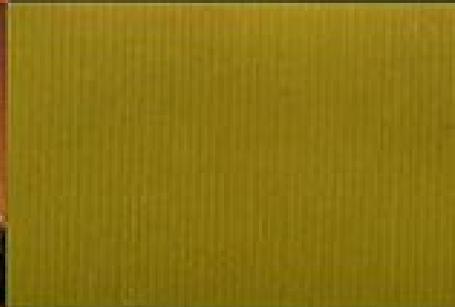


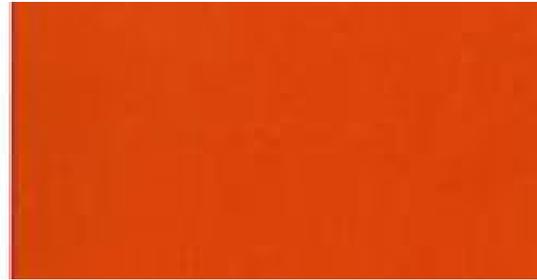


Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



Rapport annuel 2024
Conseil de Quartier
Neufchâtel Est – Lebourgneuf



Conseil de quartier de Neufchâtel Est–Lebourgneuf
Arrondissement des Rivières
330, rue Chabot
Québec (Québec) G1M 3J5

ConseilQuartier.Neufchatel-Est-Lebourgneuf@ville.quebec.qc.ca

Table des matières

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
2.	PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	2
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	3
3.1.	Assemblées	3
3.2.	Communications	4
4.	DOSSIERS SUIVIS PAR LE CONSEIL DE QUARTIER EN 2024	4
4.1.	Programme de mobilisation à la sécurité routière	4
4.2.	Maison des aînés.....	5
4.3.	Table de concertation Lebourgneuf	5
4.4.	Comité élargi sur la mobilité dans Vanier	6
4.5.	Table de concertation vélo	6
5.	INVITATION, PRÉSENTATIONS ET PROJETS D'AMÉLIORATION AU CONSEIL DE QUARTIER.....	7
6.	FORMATION OFFERTE AUX MEMBRES DES CONSEILS DE QUARTIER.....	7
7.	PLAN D'ACTION	7
8.	REMERCIEMENTS.....	8
9.	ANNEXE — ÉTATS FINANCIERS.....	9

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

En tant que présidente, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel 2024, que je dépose au nom du Conseil de quartier de Neufchâtel Est–Lebourgneuf (CQNEL).

J'aimerais d'abord vous rappeler que le conseil de quartier est un organisme consultatif mis en place par la Ville de Québec. Sa mission principale est de veiller à ce que les décisions et orientations des élus et de l'administration municipale soient en phase avec les besoins et les préoccupations des citoyennes et citoyens du quartier. Dans certains cas, le conseil peut également jouer un rôle de médiation entre les intérêts des résidents et ceux de la Ville. Doté d'un pouvoir d'initiative, il peut aussi proposer des projets visant à améliorer la qualité de vie et à encourager un développement harmonieux et intégré de notre milieu.

Ce rapport annuel dresse le bilan des activités réalisées en 2024 par votre conseil de quartier. Vous y trouverez également la liste des mandats confiés au CQNEL par le conseil d'arrondissement et le comité exécutif de la Ville, ainsi que les états financiers au 31 décembre 2024.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux membres du Conseil de quartier pour leur engagement et la cordialité qui a marqué nos échanges tout au long de l'année. Mes remerciements vont aussi à l'équipe de l'Arrondissement des Rivières, à Mme Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, pour son accompagnement professionnel, ainsi qu'à nos conseillères municipales, Mme Patricia Boudreault-Bruyère et Mme Véronique Dallaire, pour leur précieuse collaboration.

Je remercie également MM. Louis-Simon Rochette et Hartmut Mollmann-Lafrenière pour leur contribution au sein du conseil et la convivialité avec laquelle ils ont pris part à nos travaux.

Enfin, un merci tout particulier à Mme Marie-Ève Gagnon, qui veille avec rigueur à la mise à jour de notre page Facebook.

Lise Bilodeau, présidente

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

Composition du conseil de quartier		
Fonction	Janvier à avril 2024 (jusqu'à l'AGA du 17 avril)	Avril à décembre 2024 (depuis 17 avril)
Présidente	Lise Bilodeau	Lise Bilodeau
Vice-présidente	Liane Bourdages	Liane Bourdages
Secrétaire	Cynthia Fauteux	Cynthia Fauteux
Trésorière	Lise Villeneuve	Lise Villeneuve
Administrateur	Jean Guylar Darcelin	Jean Guylar Darcelin
Administrateur	Martin Trudel	Jonathan Simard
Administrateur	Jean Rochette	Jean Rochette
Administrateur	Louis-Simon Rochette	Louis-Simon Rochette
Administrateur	Brann Blanchette Emond	Brann Blanchette Emond
Administrateur	Vacant	Harmutt Mollmann Lafrenière
Administratrice cooptée	Hélène Lancup	Hélène Lancup
Conseillère municipale pour Neufchâtel/Lebourgneuf	Patricia Boudreault-Bruyère	Patricia Boudreault-Bruyère
Conseillère municipale pour Les Saules/Les Méandres	Véronique Dallaire	Véronique Dallaire
Équipe de soutien		
Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne	Éloïse Gaudreau	
Secrétaires de soutien	Martine Gagnon	

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2024, le Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf a tenu 12 rencontres : une assemblée générale annuelle, dix assemblées ordinaires et une assemblée spéciale. Toutes les rencontres prévues au calendrier ont eu lieu au Centre communautaire Lebourgneuf. Les citoyens sont invités à assister à chaque rencontre.

Date	Titre de l'assemblée	Commentaire(s)
17 janvier 2024	1 ^{re} assemblée ordinaire	1 consultation publique avec demande d'opinion
21 février 2024	2 ^e assemblée ordinaire	
20 mars 2024	3 ^e assemblée ordinaire	1 consultation publique avec demandes d'opinions
17 avril 2024	1 ^{re} assemblée spéciale	
17 avril 2024	Assemblée générale annuelle	
17 avril 2024	4 ^e assemblée ordinaire	
15 mai 2024	5 ^e assemblée ordinaire	2 consultations publiques avec demandes d'opinions
12 juin 2024	6 ^e assemblée ordinaire	1 consultation publique avec demande d'opinion
18 septembre 2024	7 ^e assemblée ordinaire	
18 octobre 2024	8 ^e assemblée ordinaire	2 consultations publiques avec demande d'opinion
20 novembre 2024	9 ^e assemblée ordinaire	1 consultation publique avec demande d'opinion
18 décembre 2024	10 ^e assemblée ordinaire	1 consultation publique avec demande d'opinion

Une fois adoptés, les procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site de la Ville de Québec, dans la section participation citoyenne :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils-quartierineutchatelestlebourgneuti_proces_verbaux.aspx?q=23

3.2. Communications

La page Facebook du Conseil agit comme l'extension de celui-ci en relayant des nouvelles relatives aux actualités et enjeux concernant le quartier. Le Conseil l'utilise pour communiquer sur les enjeux qui peuvent affecter directement ou indirectement les affaires du quartier, notamment en ce qui concerne les questions de mobilité urbaine et de sécurité routière, d'urbanisme et de gestion des matières résiduelles. Également, la page Facebook permet de diffuser l'information relative aux rencontres du quartier, les consultations à venir et les ordres du jour.

4. DOSSIERS SUIVIS PAR LE CONSEIL DE QUARTIER EN 2024

En 2024, le Conseil a reçu neuf demandes d'opinion pour des mandats de consultation publique sur plusieurs projets, en plus des dossiers suivis de façon régulière et pour lesquels certains membres participent à des rencontres

4.1. Programme de mobilisation à la sécurité routière

Dans le cadre du programme de mobilisation pour la sécurité routière autour des écoles et dans les quartiers résidentiels, la Ville de Québec offre un soutien financier de 3 000 \$ aux conseils de quartier qui soumettent un projet. Le Conseil de quartier Neufchâtel Est–Lebourgneuf (CQNEL) a saisi cette occasion pour mettre en place une initiative locale.

Pour concrétiser cette démarche, un comité composé de Martin T., Jean-Guyler Darcelin et Lise Bilodeau a été formé afin de définir un projet, planifier sa mise en œuvre et en évaluer les coûts. La demande de subvention déposée par le CQNEL a été acceptée, ce qui a permis l'octroi du montant maximal de 3 000 \$.

Au cours de l'été, le comité a ainsi supervisé la production de plusieurs centaines d'affiches sur pied, arborant le message « Ici, on ralentit », en rouge et blanc. Ces affiches visaient à sensibiliser les automobilistes à ralentir, particulièrement dans les zones fréquentées par des enfants et des familles. Leur distribution a été assurée par des membres du conseil d'administration, qui les ont installées près des écoles, des garderies et dans certains secteurs stratégiques du quartier.

Les citoyennes et citoyens avaient également la possibilité de se procurer une affiche lors des rencontres mensuelles du CQNEL. Une publication sur la page Facebook du conseil a permis de promouvoir cette initiative et d'inviter les résidents à y participer activement.

Devant le succès de ce projet et l'intérêt manifesté, la Ville de Québec a confirmé le renouvellement du programme pour les années à venir. En réponse à cette annonce, le CQNEL a mis sur pied un nouveau comité sur la sécurité routière, cette fois composé de Liane Bourdages, Jean-Guyler Darcelin, Hélène Lancup et Lise Bilodeau. Ce comité concentrera ses efforts sur l'amélioration de la visibilité des piétons et des cyclistes, avec une attention particulière portée aux personnes âgées, nombreuses à résider sur le territoire du CQNEL.

4.2. Maison des aînés

À l'automne dernier, le Conseil de quartier de Neufchâtel-Est-Lebourgneuf a eu le plaisir d'être invité à visiter les nouveaux locaux de la Maison des Aînés, située sur le boulevard Pierre-Bertrand.

Plusieurs membres du conseil ont répondu à l'invitation et ont pu découvrir un environnement accueillant, lumineux et conçu avec soin pour répondre aux besoins variés des résidents. Les espaces sont à la fois spacieux, fonctionnels et adaptés à la réalité quotidienne des usagers.

Le personnel sur place a généreusement pris le temps de nous expliquer le fonctionnement des différentes unités d'hébergement et de répondre à nos questions. Cette visite a été très appréciée et a permis de mieux comprendre l'organisation et la mission de ce nouvel établissement au cœur de notre quartier.

4.3. Table de concertation Lebourgneuf

En 2024, le Conseil de quartier de Neufchâtel-Est-Lebourgneuf (CQNEL) a poursuivi son engagement au sein de la Table des partenaires de Lebourgneuf, une initiative du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN). Cette table de concertation regroupe divers acteurs du milieu communautaire, des loisirs, du soutien aux aînés, de l'aide alimentaire, ainsi que des représentants politiques et institutionnels.

Les rencontres ont permis de mieux comprendre et échanger sur les enjeux et besoins du secteur, notamment en matière de transport et mobilité, de desserte alimentaire d'urgence et d'immigration. Cette collaboration vise à développer une vision collective des priorités du quartier, suivre l'évolution des projets en cours et identifier les problématiques rencontrées par les citoyens.

Lors de ces rencontres, Madame Françoise Laforce-Lafontaine, représentante du CIUSSS-CN, a présenté les données populationnelles et les indices de défavorisation du secteur

Lebourgneuf – Neufchâtel-Est, fournissant ainsi des informations essentielles pour mieux orienter les actions du conseil de quartier et de ses partenaires.

Le CQNEL demeure engagé à favoriser la collaboration entre les différentes parties prenantes afin de contribuer activement à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens du quartier.

4.4. Comité élargi sur la mobilité dans Vanier

En 2024, M. Brann Blanchette-Émond, administrateur du Conseil de quartier de Neufchâtel-Est-Lebourgneuf, a activement pris part à deux rencontres du Comité élargi sur la mobilité dans Vanier. Ce comité interquartiers rassemble des représentants de plusieurs conseils de quartier situés aux abords de l'intersection de l'autoroute Laurentienne et du boulevard Hamel — un secteur particulièrement touché par des enjeux complexes de circulation, de sécurité routière, de mobilité active et de développement urbain.

La participation de M. Blanchette-Émond à ce comité a permis de faire valoir les préoccupations des résidents de Neufchâtel-Est-Lebourgneuf, notamment en matière d'accessibilité, de fluidité de la circulation et de sécurité pour les piétons et les cyclistes. En guise de soutien à la démarche collaborative du comité, le Conseil de quartier a adopté une résolution formelle d'appui, soulignant l'importance de trouver des solutions concertées et durables aux problématiques identifiées.

Au cours de l'année, deux nouvelles propositions ont été ajoutées au cahier de constats et recommandations du Comité, bonifiant ainsi la réflexion en cours et orientant les discussions vers des actions concrètes à proposer à la Ville de Québec. Toutefois, les activités du Comité ont été temporairement suspendues afin de permettre aux membres de participer aux consultations publiques entourant l'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité 2040 de la Ville de Québec. Ce processus de consultation, s'échelonnant sur plusieurs mois, devrait permettre d'arrimer les travaux du Comité à la vision d'ensemble de la Ville en matière d'aménagement du territoire et de transport.

La participation au Comité élargi sur la mobilité demeure un levier important pour faire entendre la voix des quartiers périphériques dans les grands dossiers de planification urbaine, et le Conseil de quartier entend poursuivre son engagement en ce sens.

4.5. Table de concertation vélo

Le conseil de quartier a participé à 3 rencontres dans la dernière année. Une recommandation a été acheminée à la Ville, en lien avec les aménagements cyclables. Il a été convenu de se retirer de la table de concertation puisque les enjeux discutés rejoignent peu les préoccupations liées au quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf.

5. INVITATION, PRÉSENTATIONS ET PROJETS D'AMÉLIORATION AU CONSEIL DE QUARTIER

Tout au long de l'année, les membres du conseil de quartier ont été régulièrement sollicités pour participer à diverses activités, webinaires et présentations organisés par la Ville de Québec.

6. FORMATION OFFERTE AUX MEMBRES DES CONSEILS DE QUARTIER

Pendant l'année écoulée, les membres du conseil de quartier ont été invités à participer à plusieurs formations portant sur une variété de sujets.

7. PLAN D'ACTION

Afin de doter le conseil de quartier d'orientations et de lignes directrices claires, les membres se sont rencontrés à deux reprises pour établir la structure du prochain plan d'action. Celui-ci fait écho aux différents dossiers suivis par le conseil de quartier, mais aussi aux sujets sensibles abordés lors des assemblées. Une période de consultation à la population est notamment en cours, par le biais d'un sondage en ligne. Les réponses obtenues permettront de prioriser les objectifs, de mieux identifier les besoins et d'adapter les réponses aux enjeux soulevés. Une fois le plan d'action 2025-2026 complété, celui-ci sera rendu disponible pour consultation.

8. REMERCIEMENTS

Votre conseil de quartier souhaite adresser un sincère merci à vous toutes et tous, citoyennes et citoyens du quartier, qui avez pris part à nos rencontres au cours de l'année. Votre présence, vos questions, vos suggestions et vos préoccupations ont nourri nos réflexions et enrichi la portée de nos travaux. C'est grâce à votre engagement que cette tribune, qui vous est entièrement destinée, prend tout son sens. Rappelons que chaque réunion du conseil comprend une période de questions ouverte au public : votre participation est non seulement la bienvenue, mais elle est essentielle.

Nous tenons également à remercier chaleureusement notre secrétaire de soutien pour son travail rigoureux et constant, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce rapport annuel.

Nous remercions aussi très sincèrement Mme Patricia Boudreault-Bruyère et Mme Véronique Dallaire, nos conseillères municipales, pour leur écoute, leur disponibilité et leur engagement à faire le pont entre les préoccupations citoyennes et la Ville de Québec.

Un merci tout particulier à Mme Éloïse Gaudreault, conseillère en consultations publiques, pour son professionnalisme, sa générosité et son accompagnement constant. Nous exprimons également notre reconnaissance envers les urbanistes de la Ville, dont l'expertise a été précieuse dans le cadre des demandes d'opinion traitées cette année.

Enfin, merci à Mme Marie-Ève Gagnon, qui veille à maintenir notre page Facebook vivante et à jour, permettant ainsi de mieux informer et mobiliser notre communauté.

Merci à toutes et à tous pour votre précieuse collaboration.

Lise Bilodeau, présidente

9. ANNEXE — ÉTATS FINANCIERS

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

ÉTATS FINANCIERS

(Non vérifiés)

AU 31 DÉCEMBRE 2024

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF
 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	716	527
Passif et actif net		
Passif à court terme	0	0
Actif net (déficit) non affecté	716	527
	<u>716</u>	<u>527</u>

Au nom du Conseil de quartier de Neufchâtel Est–Lebourgneuf :

Lise Villeneuve, trésorière

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2023	2023
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
PRODUITS		
Subventions — Ville de Québec/Fonctionnement	2415	2500
Autres revenus — Subvention sécurité routière	3000	3000
	<u>5415</u>	<u>5500</u>
CHARGES		
Fonctionnement	<u>5226</u>	<u>5026</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	189	474
Actif net non affecté au début de l'exercice	527	53
	<u>716</u>	<u>527</u>

Au nom du Conseil de Quartier Neufchâtel-Est Lebourgneuf

Lise Villeneuve, trésorière